

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF :
APPROCHE CONCEPTUELLE 2**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 983007 U36 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du **,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF : APPROCHE CONCEPTUELLE 2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'approfondir les fondements théoriques relatifs au travail socio-éducatif, l'approche pluridisciplinaire et une réflexion critique fondée sur l'articulation entre ces fondements théoriques et le champ professionnel.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En approche conceptuelle,

En respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française,

- ◆ définir, utiliser et illustrer, les concepts et processus relatifs, à la philosophie à la psychologie, à la sociologie et à la théorie de la communication qui fondent le travail socio-éducatif ;
- ◆ analyser une situation professionnelle en utilisant ces concepts et processus ;
- ◆ réaliser un écrit professionnel et en justifier la pertinence en fonction du contexte et de la finalité.

En approche méthodologique,

En respectant l'usage correct de la langue française,

- ◆ appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle dans le cadre de la profession d'éducateur spécialisé ;

- ◆ poser une réflexion sur l'application des concepts de créativité au travail socio-éducatif au travers d'au moins une activité d'animation ou d'expression ;

à partir de situations de travail socio-éducatif vécues sur le terrain professionnel ou amenées par l'étudiant ou les chargés de cours,

- ◆ réaliser une description différenciant faits observés, émotions et ressentis ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) en mettant en évidence :
 - ◆ la distinction entre faits observés et hypothèses,...
 - ◆ la(les) position(s) professionnelle(s) de l'éducateur spécialisé,
 - ◆ des hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs eu égard au contexte de la situation ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des repères déontologiques et des éléments spécifiques de l'identité professionnelle de l'éducateur ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques de la communication (influence du contexte, contenus, forme de communication, ...) ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomo-physiologie et à l'éducation à la santé.

En Découverte de la profession »

En référence au profil professionnel de l'éducateur spécialisé:

- ◆ rédiger un projet personnel qui comporte sa définition personnalisée de l'éducation spécialisée, les différents contextes dans lesquels s'exerce la profession d'éducateur spécialisé et dans lequel il décrit ses atouts et ses limites par rapport au programme de formation proposé .

En stage,

En référence aux contenus de son niveau de formation, au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française :

- ◆ décrire des situations socio-éducatives en tant qu'éducateur spécialisé ;
- ◆ distinguer les faits observés des interprétations personnelles ;
- ◆ s'interroger sur sa pratique en mettant notamment en évidence la place occupée par les bénéficiaires et la distance professionnelle qu'il a pu établir avec eux ;
- ◆ décrire en quoi ses relations avec l'équipe et les bénéficiaires ont visé à développer des relations constructives ;
- ◆ réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
- ◆ identifier les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Les attestations de réussite des unités de formation 983002 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO- EDUCATIF : DECOUVERTE DE LA PROFESSION », 983003 U36 D1 , «BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : APPROCHE CONCEPTUELLE 1 », 983004 U36 D1, « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO- EDUCATIF : APPROCHE METHODOLOGIQUE 1 », 983005 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : STAGE D'IMMERSION » classées dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Sciences économiques et politiques	CT	B	23
Droit et législation	CT	B	15
Sociologie des organisations	CT	B	23
Expression orale et écrite	CT	B	20
Psychologie sociale	CT	B	23
Psychopédagogie	CT	B	28
Psychopathologie	CT	B	20
3.2. Part d'autonomie		P	38
Total des périodes			190

4. PROGRAMME

4.1. Sciences économiques et politiques

L'étudiant sera capable :

- ♦ d'identifier les mécanismes fondamentaux de l'économie contemporaine et mettre en évidence le rôle de l'Etat notamment en termes de répartition des richesses et de subventionnement ;
- ♦ de développer une lecture critique de la réalité économique en s'appuyant sur des notions telles que non marchand, économie libérale, service public/privé, mondialisation, surendettement, économie sociale, micro-économie,...
- ♦ d'établir un lien entre les choix économiques et politiques, les problèmes sociaux individuels et collectifs et la prise en charge socio-éducative ;
- ♦ de relever les principes fondamentaux d'un état de droit démocratique ;
- ♦ de décrire le fonctionnement de l'organisation de l'Etat fédéral belge notamment en lien avec le métier ;
- ♦ de relever les liens entre les institutions fédérales, communautaires, régionales, communales et les lieux où s'exerce le travail socio-éducatif.

4.2. Droit et législation

L'étudiant sera capable :

- ♦ de définir les sources et le champ d'intervention du droit et de la législation et son utilité pour la profession d'éducateur ;
- ♦ de cerner les enjeux de leur application pour le citoyen, pour la profession d'éducateur ;
- ♦ de situer le cadre et les acteurs du monde judiciaire ;
- ♦ d'illustrer les notions de responsabilité, d'acte délictueux, de justiciable,...

4.3. Sociologie des organisations

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier, au sein de l'organisation, les statuts, les rôles, les responsabilités, les valeurs, les missions,... des différents intervenants et préciser leur place dans l'organisation ;
- ◆ d'identifier les différentes composantes de l'organisation et les différentes logiques de fonctionnement ;
- ◆ de repérer des objectifs collectifs et personnalisés et les enjeux associés ;
- ◆ d'identifier les compétences et les ressources nécessaires pour atteindre des objectifs opérationnels ;
- ◆ de repérer les opportunités et les contraintes de cette organisation ;
- ◆ d'analyser l'organigramme institutionnel, réaliser une approche stratégique de l'organisation et prendre en compte le rôle de l'informel dans l'organisation ;
- ◆ de définir les concepts de créativité, de pouvoir, d'autorité et les éléments de base de l'analyse stratégique (acteur, zone d'incertitude, marge de liberté, système d'action,...) ;
- ◆ d'illustrer des problématiques relatives aux ressources humaines dans l'organisation : identité au travail, motivation,...

4.4. Expression orale et écrite

L'étudiant sera capable :

- ◆ de distinguer les termes suivants : argumenter, démontrer, convaincre, persuader, manipuler ;
- ◆ d'explicitier et mettre en œuvre les différentes étapes méthodologiques pour élaborer une argumentation ;
- ◆ de développer des stratégies d'argumentation ;
- ◆ d'analyser une argumentation sur la base de
 - ◆ la pertinence des arguments,
 - ◆ sa structure,
 - ◆ différents modes de réponse (anticipation, contre-objection, compromis, ...),
 - ◆ la maîtrise de la langue française (syntaxe, vocabulaire, orthographe,...) ;
- ◆ de prendre en compte différents paramètres de l'expression non-verbale (voix, gestes, attitudes) ;
- ◆ de prendre en compte les aspects stratégiques et sociaux du discours.

4.5. Psychologie sociale

L'étudiant sera capable :

- ◆ de définir la psychologie sociale et son champ d'action ;
- ◆ d'illustrer des concepts de base comme les représentations sociales, l'identité sociale, la catégorisation sociale, la conduite stratégique des relations... ;
- ◆ d'analyser les effets réciproques entre individus et collectivités au travers des notions telles que : groupe de référence, sentiment d'appartenance, fonction normative, discrimination, carence relationnelle, privation d'autrui, rapport à l'autorité,... ;
- ◆ de percevoir l'impact de certains phénomènes sociaux comme les stéréotypes, les valeurs, les boucs émissaires dans les relations avec autrui,... ;
- ◆ de repérer les processus psychosociaux impliqués dans les problèmes ou conflits sociaux (racisme, violence,...) et l'influence de l'environnement dans la relation socio-éducative;
- ◆ d'identifier les groupes comme lieux de différenciation et de changement.

4.6. Psychopédagogie

L'étudiant sera capable :

- ◆ de définir et illustrer le champ d'action de la psychopédagogie ;
- ◆ d'illustrer des notions telles que : comportement, apprentissage, intelligence, émotion, normalité, handicap ;
- ◆ de décrire en quoi les apprentissages sont en lien avec les sentiments, l'intelligence, l'affirmation de soi, la motivation, l'environnement,... en s'appuyant sur des théories scientifiques de pédagogues référents ;
- ◆ d'illustrer en quoi l'action éducative est une interaction dynamique qui s'appuie sur différentes approches psychopédagogiques ;
- ◆ de repérer le sens des termes utilisés par les autres acteurs présents dans les équipes pluridisciplinaires ;
- ◆ de démontrer en quoi les personnes rencontrées nécessitent de la part de l'éducateur une approche spécifique ;
- ◆ *pour différents types de handicaps ou d'inadaptations (handicaps physiques, mentaux, sociaux, ...), pour différentes classes d'âge et sur la base d'observations :*
 - ◆ de préciser et de décrire les caractéristiques cognitives, motrices, psychologiques, affectives, personnelles et sociales des personnes, en liaison avec l'étiologie ;
 - ◆ de découvrir les principes de base de différentes démarches pédagogiques de prise en charge adaptées ;
 - ◆ d'établir un lien entre les données étiologiques, les caractéristiques psychologiques, affectives, sociales, et les approches psychopédagogiques qui en découlent, en tenant compte des dimensions déontologiques.

4.7. Psychopathologie

L'étudiant sera capable :

- ◆ de définir et illustrer le champ d'action de la psychopathologie ;
- ◆ de définir les notions de santé mentale et de normalité ;
- ◆ de situer sommairement les différents courants de pensée, les thérapies existantes et les diverses approches de la maladie mentale ;
- ◆ de décoder le vocabulaire de base en santé mentale et l'utiliser comme outil de travail et non comme une étiquette qui enfermerait la personne ;
- ◆ de repérer le sens des termes utilisés par les autres acteurs présents dans les équipes pluridisciplinaires ;
- ◆ de découvrir la valeur du symptôme et développer une prise de distance entre la manifestation de celui-ci et l'identification d'une maladie mentale ;
- ◆ de décrire, au travers d'études cliniques, les principaux troubles psychiques relevant des névroses et psychoses, au point de vue des mécanismes psychopathologiques et de leur origine :
 - ◆ dégager de cette description, les conséquences sur la fonction éducative et sur les attitudes à prendre ;
 - ◆ aborder les différentes approches d'aide et de soins, y compris les nouvelles options d'interventions ;
- ◆ d'aborder la notion de souffrance personnelle et de souffrance d'autrui ;
- ◆ de définir la notion de transfert et contre-transfert pour éclairer le processus relationnel dans la relation éducative (attachement, développement, ...).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, tout en respectant les règles et usages de la langue française :

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs aux cours de sciences économiques et politiques, de droit et de législation, de sociologie des organisations et de psychologie sociale ;
- ◆ de définir, de décrire des notions, des concepts et des processus relatifs aux cours d'expression orale et écrite de psychopathologie et de psychopédagogie ;
- ◆ d'utiliser de façon critique et argumentée des notions, concepts et processus abordés aux cours pour analyser des situations relevant du champ professionnel de l'éducateur spécialisé.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision des descriptions et de l'analyse,
- ◆ la capacité de l'étudiant à expliciter les éléments sur lesquels repose sa vision d'une situation professionnelle,
- ◆ la capacité à faire des liens entre les différentes activités d'enseignement.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant. Pour les cours de « Droit et législation » et « Psychopathologie », le chargé de cours sera un enseignant ou un expert. L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.